

Bulletin d'adhésion
Model Air Club – saison 2021-2022

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

Email : _____

Pratique *: loisir compétition

Catégorie *: Avion Planeur Hélicoptère
 Multirotors Mini-montgolfière

(*) cochez votre choix

Adhésion: tarifs

Adulte : né en 2003 ou avant

- Cotisation membre 40 €
- Licence FFAM loisir 44 €
- Licence FFAM compétition 54 €
- Abonnement Aéromodèles 10 €

Junior :

- Cotisation club 25 €
- Licence FFAM Tarif ci-dessous

LICENCES FFAM :

- Pratiquant cadet né en 2008 ou après : gratuit
- Pratiquant junior 1 né en 2006 ou 2007: gratuit
- Pratiquant junior 2 né en 2004 ou 2005 : gratuit
- Encadrement : 13 €

Je règle€ par chèque encaissable le

Paiement à l'ordre du Model Air Club

Signature :

Bulletin d'adhésion
Model Air Club – saison 2021-2022

Je, soussigné(e), _____

Adresse _____

membre

Sollicite mon [1]-adhésion ou [2]-renouvellement adhésion (cochez votre choix) à l'association MAC Sermange en qualité de membre

Je déclare avoir lu et accepté intégralement les statuts, le règlement intérieur et m'engage à les respecter en toutes leurs dispositions.

Date et signature précédée de la mention " Lu et approuvé " :

Fait à _____ le ___ / ___ / _____

Signature :

Bulletin à remettre à :

Stéphane CHAMPANHET : 62 B rue du Muguet 39100 DOLE
ou par mail : champanhet.stephane@bbox.fr

Ou à

ChristianVIVET : 6 rue des Grandes Vignes 3910 CHOISEY
ou par mail : claoli@orange.fr

Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte

1 : Ce bulletin rempli et signé.

2 : Le paiement de l'adhésion.

3 : Date limite inscription 31 décembre 2021.

Bulletin d'adhésion **Model Air Club – saison 2021-2022**

Certificat médical : il faut distinguer 2 cas de figure bien distincts :

- un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aéromodélisme est demandé à la première demande d'inscription à la fédération. Cette formalité n'est pas obligatoire les années suivantes, mais fortement conseillée.
- Ce même certificat médical est obligatoire chaque année pour les pratiquants désirant participer à des concours, des championnats et des démonstrations publiques.

Contenu de la licence :

Notre club est affilié à la FFAM, Fédération Française d'AéroModélisme, d'où la contribution fédérale de votre cotisation. Nous avons inclus l'abonnement à la revue fédérales Aéromodèle, que vous allez recevoir 4 fois. Cette licence contient également une assurance qui vous couvre dans la pratique du loisir et de la compétition d'aéromodèles. Cette assurance ne vous couvre pas si vous faites une pratique commerciale telle que la prise de photo ou de vidéo pour le compte de tiers.

Lieux de pratique :

Notre club permet la pratique des différentes disciplines. Pour cela, nous pouvons utiliser le terrain extérieur de Sermange, et la salle des templiers à Dole pour les aéromodèles électriques de faible taille (détails sur le site Internet du club : www.modelairclub.jimdo.com)

Lien utile vers le réseau aéronautique militaire afin de vérifier l'utilisation de l'espace aérien avant d'aller pratiquer sur le terrain extérieur de Sermange :

http://www.sia.aviation-civile.gouv.fr/asp/frameset_fr.asp?m=39

Loi Drone

La nouvelle loi drone nous impose deux choses :

1 – Effectuer une formation sur le site de la FFAM afin d'obtenir une attestation en bonne et due forme.

Pour cela aller sur le site FFAM puis dans votre espace licencié et suivre les indications données

lien vers le site de la FFAM : <https://www.ffam.asso.fr/>

2 – Enregistrer tous vos modèles sur le site Alphatango ici :

<https://alphatango.aviation-civile.gouv.fr/login.jsp>

Vous devrez y créer un compte avant de pouvoir enregistrer vos modèles